



**HAL**  
open science

## Le fablier de Ballesdens : piraterie éditoriale ou translation studiorum?

Antoine Biscéré

► **To cite this version:**

Antoine Biscéré. Le fablier de Ballesdens : piraterie éditoriale ou translation studiorum?. Bernard Teyssandier. Jean Ballesdens. Les Fables d'Esopé Phrygien, 1, EPURE, 2011, Héritages critiques 978-2-915271-47-8. hal-01366368

**HAL Id: hal-01366368**

**<https://hal.science/hal-01366368>**

Submitted on 14 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le fablier de Ballesdens : piraterie éditoriale ou *translatio studiorum* ?

*Pro captu lectoris habent sua fata libelli*

Terentianus Maurus (II<sup>e</sup> s.), *De Litteris, De Syllabis, De Metris* (v. 1286).

Les livres ont leur propre destin. Celui du fablier de Ballesdens ne fut guère favorable — mais peut-être après tout n'eût-il point déplu au bibliophile que fut son grand ordonnateur. Très largement oubliée et ignorée, cette collection n'a guère trouvé grâce aux yeux du petit nombre d'élus au fait de son existence. À cet égard, la position des bibliographes du genre est assez unanime : *Les Fables d'Ésope Phrygien* dédiées au jeune Louis XIV en 1645<sup>1</sup> passent pour un démarcage servile et sans intérêt de l'édition procurée par Jean Baudoin quelques années auparavant<sup>2</sup>, tout au plus un témoin de l'indéniable succès éditorial de cette dernière : un plagiat lucratif, en somme, voire une édition « pirate<sup>3</sup> ». Ces jugements s'autorisent d'une allusion fielleuse glissée par Antoine Furetière dans ses *Fables morales et nouvelles* (1671), lorsque dans son « Avis au lecteur » il aborde la question des apologues ésopiques :

On s'est contenté de les traduire en toutes sortes de langues, et en prose, et en vers, et avec tous les ornements imaginables. On les a mesme traduits dans tous les âges de la mesme langue : et il me souvient qu'un galant homme disait assez plaisamment, qu'il les avait traduits de François en François, voulant dire qu'il y avoit travaillé après Monsieur Baudouin, et qu'il avoit épuré sa traduction<sup>4</sup>.

Il n'est certes pas impossible, comme le pensait Gianni Mombello<sup>5</sup>, que ce « galant homme » fût réellement notre auteur, lequel siégeait toujours parmi les Immortels, aux côtés de Furetière, en 1671. L'application peut convaincre ; mais même dans le cas où cette intuition qui a toute la fragilité des hypothèses emporterait l'adhésion, Furetière aurait-il dit ainsi le dernier mot sur la valeur du recueil Ballesdens ? L'intérêt d'une édition de fables ne saurait s'apprécier uniquement à l'aune des canevas narratifs qu'elle sollicite. Nous voudrions ici proposer, au contraire et en dépit de Furetière, quelques éléments pour un recours en révision des attendus pour le moins elliptiques de son jugement. Et plaider en faveur d'un ouvrage dont le tort est peut-être avant tout d'être trop mal connu et d'avoir été trop peu étudié. Pour ce faire, nous l'envisagerons dans une triple optique : philologique, esthétique et bibliographique, en tenant compte de deux évidences, l'une générale et l'autre particulière : d'une part, la singularité de la transmission générique propre à l'apologue ésopique (compliquée et transformée par l'intrusion de l'imprimerie dans le processus) ; d'autre part l'originalité du projet éditorial de Ballesdens, celui

---

<sup>1</sup> J. Ballesdens, *Les Fables d'Ésope Phrygien traduites en François, et Accompagnées de Maximes Morales et Politiques, pour la conduite de la Vie. Au Roy*, Paris, G. le Bé, 1645.

<sup>2</sup> Voir Gianni Mombello, « Un problème de propriété littéraire : Jean Baudoin, Pierre III de Boissat et l'Anonyme de 1547 », *Studi Francesi (Rivista quadrimestriale fondata da Franco Simone)*, n° 70 (année 24, fasc. 1), 1980, p. 16, note 11 ; *Id.*, « Les éditions des *Fables d'Ésope* par Jean Baudoin », dans J. Goossens & T. Sodmann (dir.), *Proceedings of the Third International Beast Epic, Fable and Fabliau Colloquium (Münster, 1979)* édités dans *Niederdeutsche Studien*, n° 30, 1981, p. 196-197 ; G. Parussa, *Les Recueils français de fables ésopiques au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1993, p. 273, qui relègue l'édition de Ballesdens à la suite de sa liste des éditions de Baudoin.

<sup>3</sup> On trouve la formule à plusieurs reprises dans les derniers articles de G. Mombello : « Les avatars d'un genre littéraire entre le Moyen Âge et l'époque moderne : la fable », *Franco-Italica*, n°s 25-26, 2004, p. 16 et p. 19 ; *Id.*, « Le Fablier manuscrit de François Le Moine (*British Library, Harley, 4416* ; Rouen, 1656) », *Reinardus*, n° 19, 2006, p. 130.

<sup>4</sup> Antoine Furetière, *Fables morales et nouvelles*, Paris, Louis Billaine, 1671, f. ẽ1 v° non-paginé.

<sup>5</sup> G. Mombello, « Un problème de propriété littéraire... », art. cit., p. 21. n. 28 : « M. G. Couton (*La Poétique de La Fontaine*, p. 14) suggère d'identifier le "galant homme" dont il est question ici, avec Roger (lire : Raphaël) Trichet du Fresne (1611-1661). Nous nous demandons si Furetière ne visait pas plutôt J. Ballesdens (†1675) ».

d'un amateur de livres rares dont le profil cadre à première vue assez mal avec celui d'un vulgaire plagiaire.

Reprenons l'ouvrage dédié au jeune roi. Au premier abord, force est de reconnaître que l'expertise de G. Mombello semble juste : le texte sollicité par Ballesdens en 1645 apparaît bien, d'une manière générale, comme un démarquage assez systématique de celui des *Fables d'Ésope phrygien, Traduites, et Moralisesées Par Jean Baudoin* publié pour la première fois en 1631<sup>6</sup>, ouvrage qui ne faisait lui-même que relayer en le modernisant le texte d'une ancienne traduction anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> : *La Vie et fables d'Ésope Phrygien, traduites de nouveau en François, selon la verité Græcque*<sup>8</sup>. Rien de bien neuf, en somme. Le critique italien précisait tout de même allusivement : « Jean Balesdens [sic] a ajouté dix fables nouvelles aux cent dix-huit du recueil de Baudoin, en les faisant suivre d'une morale. Il a aussi apporté au recueil préexistant d'autres petites modifications. Par exemple, les chapitres I et II de la vie d'Ésope sont réunis en un seul, la première fable du recueil de Baudoin porte ici le numéro 127, etc.<sup>9</sup> » C'est à ces brèves considérations que se réduit aujourd'hui encore le dossier génétique du recueil Ballesdens : pas un mot sur l'origine des dix motifs narratifs supplémentaires, ni sur le sens des modifications introduites par l'éditeur dans l'ordre des fables héritées de Baudoin, ni enfin, par exemple, sur la valeur et l'authenticité de leur illustration. Essayons donc de prolonger et de compléter cette première intuition génétique en reprenant l'enquête *ab initio*. D'où viennent les parties proprement *fabuleuses* du recueil, la « Vie d'Ésope Phrygien » en vingt-neuf chapitres d'une part et les cent vingt-huit « Fables d'Ésope Phrygien Moralisesées » d'autre part ? Quoique liées, ces deux trames – rhapsodie biographique et mosaïque ésopique – gagnent à être étudiées séparément, car l'histoire de leurs transmissions respectives diffère sensiblement. Disons tout de même au seuil de cette étude que l'un de leurs points communs le plus important est l'absolue vacuité historique du complément du nom qui leur est à toutes deux accolé : *d'Ésope*. Qu'est-ce à dire ?

La *Vie d'Ésope*, tout d'abord, est une authentique rhapsodie romanesque, probablement tissée à l'époque impériale à partir de divers éléments narratifs (récits historiques, anecdotes biographiques cyniques, épisodes d'une ancienne légende assyrienne, etc.<sup>10</sup>) afin de servir de prologue à certaines collections de fables<sup>11</sup>. Il va de soi que ce récit de vie inaugural, composé près de six siècles après l'époque de l'existence présumée d'Ésope (VI<sup>e</sup> s. avant notre ère) revêt bien davantage la forme d'une rêverie mythographique que d'une authentique biographie. Cette *Vie* nous a été transmise, en grec, sous trois formes différentes qui apparaissent peu ou prou

---

<sup>6</sup> Jean Baudoin, (Faux-titre) *Les Fables d'Ésope phrygien, Traduites, et Moralisesées* – (Titre) *Les Fables d'Ésope, Phrygien. Traduction nouvelle. Illustrée de Discours Moraux, Philosophiques et Politiques. Avec les figures en taille douce*, Paris, Toussaint du Bray/Mathieu Guillemot/Pierre Roccollet/Anthoine de Sommaville, 1631. Exemplaire consulté : Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève [Y-8<sup>o</sup>-3871. Rés. inv. 7112]. La collection fut rééditée deux fois, la première en 1633 ou 1636, la seconde en 1638 (inconnue de G. Mombello, mais aujourd'hui attestée), avant sa réédition augmentée des fables de Philelphe en 1649, elle-même maintes fois reprise jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> Découverte due à G. Mombello et exposée dans « Un problème de propriété littéraire... », art. cit.

<sup>8</sup> Anonyme dit « de 1547 », *La Vie et fables d'Ésope Phrygien, traduites de nouveau en François, selon la verité Græcque. Avecq'les hystoires*, Paris, Estienne Grouleau, 1547. L'ouvrage a fait l'objet d'au moins une vingtaine de rééditions entre 1547 et 1651 dont seuls deux exemplaires sont conservés en France, tous deux à la BnF sous les cotes [Rés. P-Yb-65] (1578) et [Rés. Yb-1016] (1582).

<sup>9</sup> G. Mombello, « Un problème de propriété littéraire... », art. cit., p. 16.

<sup>10</sup> Sur la genèse et le caractère composite de la « Vie d'Ésope », voir Corinne Jouanno (éd. et trad. fr.), *Vie d'Ésope. Livre du philosophe Xanthos et de son esclave Ésope. Du mode de vie d'Ésope*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 17-27.

<sup>11</sup> Sur la fréquence de cette association et ses enjeux, voir Niklas Holzberg, *Die antike Fabel : eine Einführung*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2001, p. 80-84 et dans la trad. angl. de Christine Jackson-Holzberg : *The Ancient Fable : an Introduction*, Bloomington, Indiana University Press, 2002, p. 72-76. Une brève mise au point sur la littérature secondaire consacrée à la *Vie d'Ésope* peut être trouvée dans N. Holzberg, « The Fabulist, the Scholars and the Discourse : Æsop Studies Today », *International Journal of the Classical Tradition*, n<sup>o</sup> 6, 1999, p. 236-242 ainsi que dans l'introduction à la récente édition française de la *Vie d'Ésope* par C. Jouanno, *op. cit.*, p. 9-60.

comme trois états successifs d'une même trame narrative. La plus ancienne et la plus circonscrite est la version G (I<sup>er</sup> s.), ainsi nommée d'après son unique témoin manuscrit originairement conservé à l'abbaye de Grottaferrata ; de cette version primitive<sup>12</sup> dérive directement la version W (*Westermanniana*, du nom de son premier éditeur), souvent datée du début de l'époque byzantine (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.), dont dérive à son tour la recension *Accursiana*, probablement rédigée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, parfois attribuée (sans certitude) au moine Maxime Planude et éditée pour la première fois à Milan, par Bonus Accursius, en 1478. Les recensions *Westermaniana* et *Accursiana* correspondent toutes les deux à des réductions successives du texte original, gouvernées par une volonté cohérente de censurer et d'assagir le contenu religieux, social et moral d'une biographie originairement païenne, volontiers subversive et fréquemment licencieuse.

Si l'on envisage maintenant l'histoire des fables dites *ésopiques*, les choses se compliquent considérablement, car leur version grecque n'a pas été, tant s'en faut, l'unique vecteur de leur transmission. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler en effet que les « fables d'Ésope » sont loin de constituer une œuvre unique et close due à l'inventivité allégorique d'un esclave contrefait du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>13</sup>. Il n'existe à proprement parler aucune collection d'apologues qu'il serait possible de titrer « *Fables d'Ésope* » en respectant un protocole typographique qui ferait d'*Ésope* l'auteur d'une œuvre intitulée *Fables*. Le syntagme « fables d'Ésope » ne désigne aucun recueil particulier, et le complément du nom d'*Ésope*, tout comme l'adjectif *ésopique*, ne doivent être compris que comme de pures spécifications génériques. Très tôt (sans doute aux alentours du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère), l'habitude s'était prise d'attribuer à *Ésope*, en guise de rituel générique, toute fable allégorique animalière quelle que fût son origine<sup>14</sup>. Pour le dire vite, il est donc loin d'être certain qu'un quelconque Ésope ait jamais existé : tout ce que nous pouvons dire de ses réalisations dans le domaine de la fable, c'est qu'il ne l'a pas inventée. L'Ésope historique, s'il y en eut bien un, n'est ni l'auteur de la *Vie d'Ésope*, ni l'auteur des fables qu'on lui attribue. Ces deux massifs de narration luxuriante sont en fait l'un comme l'autre des conglomerats ingénieux d'éléments extrêmement hétérogènes à tous points de vue. Dans la version grecque communément éditée aujourd'hui sous le titre « *Fables d'Ésope*<sup>15</sup> », les apologues ésopiques ont connu une transmission analogue et parallèle à celle de la *Vie*. Constitué d'un ensemble de motifs transmis par diverses collections manuscrites anonymes rédigées entre les I<sup>er</sup> et XIII<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>16</sup>, ce corpus de fables grecques nous est parvenu sous trois formes différentes, strictement homologues des trois versions de la *Vie* du fabuliste. La plus ancienne collection anonyme de fables grecques est la recension I-*Augustana* (précédée, dans le meilleur témoin manuscrit, de la *Vie* G) d'où dérivent successivement les collections II-*Vindobonensis* (parfois ouverte par une *Vie* W) et III-*Accursiana* (presque toujours liée à la *Vie* homonyme). Ces trois rédactions de fables présentent des différences relativement importantes : elles ne datent pas de la même époque, leurs contenus ne se recouvrent que partiellement et lorsque c'est le cas, le traitement du motif narratif que chacune d'elles propose peut présenter d'importantes variantes lexicales, stylistiques,

<sup>12</sup> Noter néanmoins que : « Bien que chronologiquement première, la version G ne représente cependant pas la forme originelle de la *Vie d'Ésope*, comme l'atteste l'examen des fragments de l'œuvre conservés sur papyrus » (C. Jouanno, *Vie d'Ésope*, op. cit., p. 15).

<sup>13</sup> Sur cette question, voir Jean-Marie Schæffer, « *Æsopus auctor inventus*. Naissance d'un genre : la fable ésopique », *Poétique*, n° 63, septembre 1985, p. 345-364, et Antoine Biscéré, « Les fables d'Ésope, une œuvre sans auteur ? », *Le Fablier*, n° 20, 2009, p. 9-35, dont nous reprenons ici les conclusions.

<sup>14</sup> Sur l'attribution des fables à « Ésope », voir Martin L. West, « The Ascription of Fables to Æsop in Archaic and Classical Greece », dans Francisco Rodríguez Adrados et Olivier Reverdin (dir.), *La Fable. Huit exposés suivis de discussions*, Vandœuvres et Genève, Fondation Hardt, 1984, p. 105-136.

<sup>15</sup> Voir par exemple les titres des deux principales éditions françaises du corpus des fables anonymes grecques : Émile Chambry (éd.), *Ésope. Fables*, Paris, Les Belles Lettres, 1927 ; Daniel Loayza (éd.), *Ésope. Fables*, Paris, Flammarion, coll. « GF / Poésie bilingue », 1995. Cette institution auctoriale d'Ésope n'est qu'un pur effet du paratexte éditorial et n'a aucune consistance historique.

<sup>16</sup> Sur cette tradition complexe, nous nous permettons de renvoyer à notre travail : « Les fables », art. cit., où l'on en trouvera une présentation détaillée.

voire sémantiques. Le plus ancien état du texte de la *Vie* comme des fables n'ayant été découvert qu'au XX<sup>e</sup> siècle, ce sont donc les collections II-*Vindobonensis*, de façon très partielle, et III-*Accursiana*, principalement, qui ont assuré la diffusion de la trame ésopique grecque à l'époque moderne, par le truchement ou non d'un certain nombre de traductions humanistes sur lesquelles nous reviendrons. Mais cette version grecque du corpus ésopique, qu'il faut concevoir comme un ensemble à jamais ouvert et ductile, n'est pas plus *ésopique* qu'un certain nombre d'autres recueils antiques tels que ceux de Phèdre ou de Babrius : les collections anonymes de fables grecques, pas même la plus ancienne (l'*Augustana*), ne sauraient en effet être considérées comme l'origine du genre de la fable. Elles ne constituent pas une origine historique absolue, car il s'agit de rédactions relativement tardives. Elles ne constituent pas non plus une origine littéraire relative : les fabulistes du Moyen Âge ont travaillé à partir des œuvres de Phèdre et de Babrius, et ni Phèdre ni Babrius n'ont écrit à partir de ce que la conscience commune a pourtant intériorisé comme le corpus le plus ancien de fables écrites. Aussi faut-il mettre sur un pied d'égalité les trois premières rédactions du trésor ésopique dont nous avons conservé la mémoire, toutes trois à peu près contemporaines, à savoir : la collection anonyme désignée sous le nom d'*Augustana* (I<sup>er</sup> s.)<sup>17</sup>, le recueil de Phèdre (première moitié du I<sup>er</sup> s.) et les fables de Babrius (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle).

L'*Augustana* et le recueil de Phèdre offrent deux ensembles de fables manifestement dérivées d'une même tradition ( $\alpha$ ), tandis que les fables de Babrius mobilisent un répertoire clairement distinct ( $\beta$ )<sup>18</sup>. Deux de ces trois rédactions, celles de Phèdre et de Babrius, sont versifiées (l'une en sénaires iambiques latins, l'autre en choliambes grecs) et témoignent clairement d'une ambition littéraire, tandis que l'*Augustana* est écrite en prose et semble dénuée de toute intention esthétique<sup>19</sup>. Ces trois collections constituent pour nous le socle thématique primitif du corpus ésopique, mais toutes trois présentent le point commun d'avoir été rapidement oubliées, de façon plus ou moins durable<sup>20</sup>, au profit de leurs paraphrases ou de leurs remaniements byzantins ou médiolatins. La mémoire de chacun de ces trois recueils s'est en effet frayée des voies très diverses à travers le Moyen Âge jusqu'au seuil de l'époque moderne<sup>21</sup>. Nous avons déjà évoqué les remaniements byzantins successifs de l'*Augustana* dans les collections *Vindobonensis* (VI-VII<sup>e</sup> s.) et *Accursiana* (XIII<sup>e</sup>), toutes deux retravaillant le contenu et le style de la recension primitive ; mais l'influence de cette tradition grecque durant le Moyen Âge fut étroitement cantonnée au monde byzantin. Dans l'Europe occidentale, ce furent surtout les branches phédrienne et babrienne, sous des formes extrêmement altérées, qui innervèrent la production ésopique médiévale. Le recueil babrien fut ainsi partiellement transmis à travers l'œuvre d'un des plus célèbres fabulistes médiolatins, le poète Avianus, qui composa au V<sup>e</sup> siècle de notre ère un recueil d'une quarantaine de fables en distiques élégiaques dont la plupart

<sup>17</sup> La datation de l'*Augustana* est sujette à débat. Selon les critiques, sa rédaction peut être située entre le I<sup>er</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. de notre ère – dans tous les cas, on voit que cette rédaction est largement postérieure à l'époque durant laquelle est censée avoir vécu Ésopé et qu'elle est, au mieux, contemporaine du recueil phédrien.

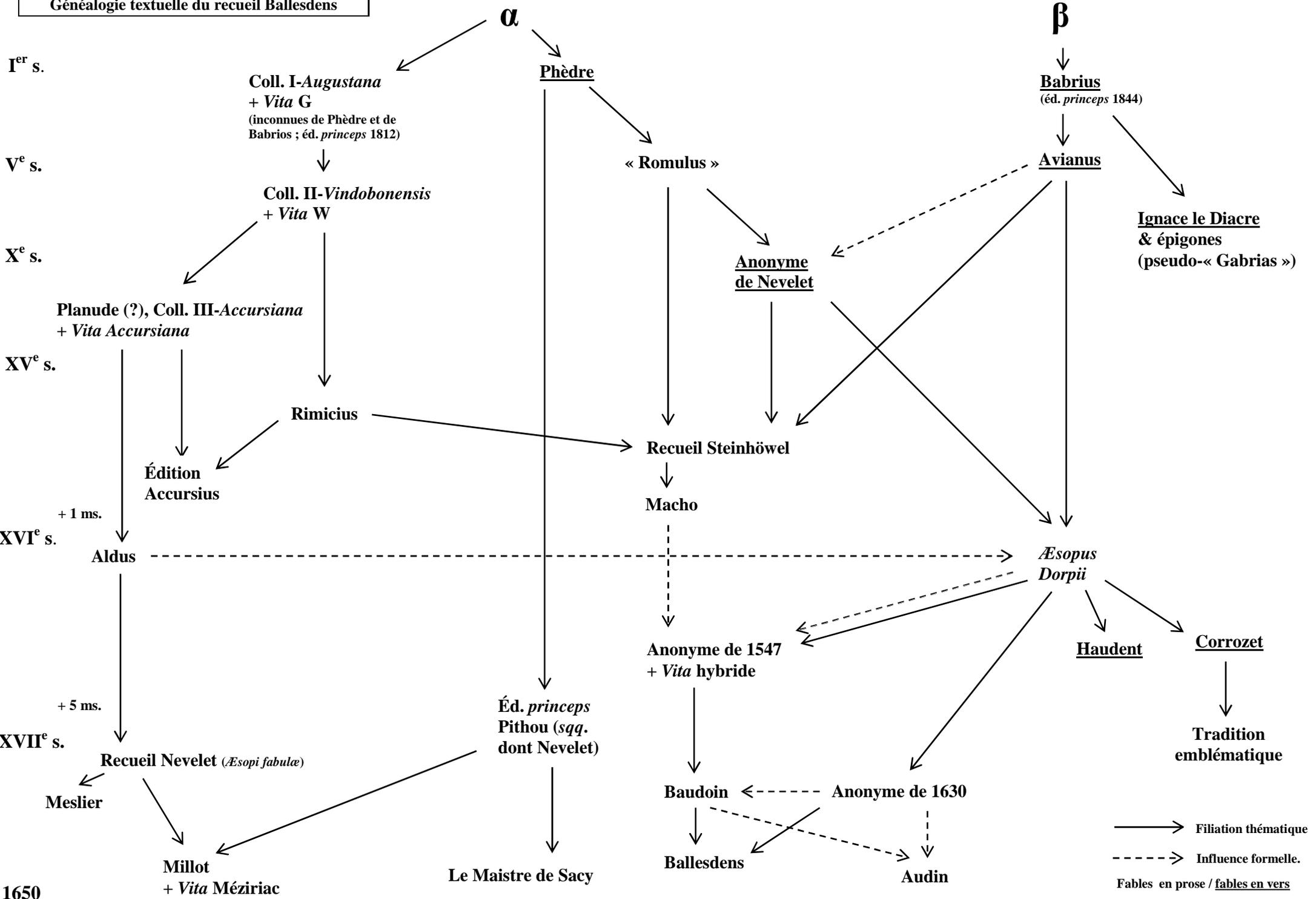
<sup>18</sup> Afin de faciliter l'intelligence du rapide panorama historique que nous nous proposons de brosser dans les lignes qui suivent, nous avons essayé de schématiser les grandes orientations de la transmission du corpus sur le *stemma* ci-contre, évidemment lacunaire et par trop simplificateur. Pour une vue plus complète et plus détaillée de l'histoire de la fable antique, on se reportera en première instance à l'introduction de N. Holzberg, *Die antike Fabel : eine Einführung, op. cit.*, puis aux travaux monumentaux de Morten Nøjgaard et de F. R. Adrados cités dans la bibliographie.

<sup>19</sup> Elle apparaît comme une « collection de matériaux à usage rhétorique » (J.-M. Schæffer, art. cit., p. 350), une sorte de *promptuarium* conçu à destination des orateurs en vue de la confection d'apologues (dans la *Rhétorique* d'Aristote, la fable ésopique est l'une des catégories privilégiées de l'exemple).

<sup>20</sup> Si le recueil phédrien eut le bonheur d'être redécouvert relativement tôt (!), grâce à l'édition procurée par Pierre Pithou en 1596, l'*Augustana* et le recueil de Babrius durent attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour revenir à la lumière et n'eurent par conséquent aucune influence directe sur la production ésopique de l'époque moderne.

<sup>21</sup> Pour une vue plus complète et plus détaillée de l'histoire de la fable médiévale, on se reportera en première instance à l'« Introduction » de l'édition des *Fables françaises du moyen âge* procurée par Jeanne-Marie Boivin et Laurence Harf-Lancner (Paris, Flammarion, coll. « GF-Flammarion », 2006, p. 11-40), puis aux travaux de F. R. Adrados, J.-M. Boivin, Klaus Grubmüller, Léopold Hervieux et M. Nøjgaard cités dans la bibliographie.

Généalogie textuelle du recueil Ballestdens



semblent dériver d'une paraphrase latine de Babrius. Ce mince recueil connut un succès ininterrompu durant tout le Moyen Âge latin, en particulier grâce à son inscription dans le canon des auteurs scolaires<sup>22</sup>. Le rameau phédrien, quant à lui, donna naissance à une prodigieuse efflorescence de collections dont la plus importante fut le recueil dit de « Romulus », composé d'un ensemble de quatre livres d'une centaine de fables en prose rédigées en Gaule au V<sup>e</sup> siècle et constitué pour l'essentiel, sous couvert de ce pseudonyme ostentatoire, de paraphrases en prose de Phèdre<sup>23</sup>. Les médiocres remaniements prosaïques du « Romulus » éclipsèrent complètement le recueil phédrien durant plusieurs siècles, mais furent à leur tour partiellement occultés, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, par une série d'adaptations élégiaques anonymes. Peut-être en vue de concurrencer la collection d'Avianus et d'offrir au canon scolaire un nouveau corpus ésopique, un auteur anonyme s'avisait en effet, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, de transposer en distiques élégiaques les quelque soixante fables des trois premiers livres du « Romulus ». Cette collection est communément désignée aujourd'hui par la périphrase « Anonyme de Nevelet<sup>24</sup> » à laquelle il reste prudent de se tenir en dépit de quelques fragiles tentatives d'identification<sup>25</sup>. Le « Romulus » élégiaque connut une fortune comparable à celle dont jouissait, et dont continuera de jouir parallèlement, le recueil d'Avianus, probablement pour des raisons analogues d'ailleurs : la simplicité des distiques, la clinquante parure rhétorique et les colifichets poétiques dont ils étaient tous deux revêtus leur assurèrent un formidable succès scolaire. C'est ainsi qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à l'orée de l'époque moderne, le distique élégiaque semble être devenu la voie royale, le véhicule privilégié de l'écriture des fables. La force du lien entre le genre de la fable et le moule métrique du distique est d'ailleurs encore attestée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle par une remarque de Guillaume Tardif, précepteur de Charles VIII et traducteur des facéties du Pogge et des fables de Lorenzo Valla, selon lequel « Ysopet besongnoit en metre<sup>26</sup> ». La fortune des distiques ésopiques était alors telle que le père de la fable ne pouvait être que versificateur. Parvenu au seuil de l'époque moderne, que restait-il donc du corpus ésopique après la longue nuit du Moyen Âge ? Dans le monde byzantin, la tradition grecque de la *Vie d'Ésope* et des fables anonymes en prose avait fait son chemin, à travers les divers remaniements des collections *Vindobonensis* et *Accursiana*, mais demeurait encore parfaitement inconnue du monde latin ; dans l'Europe occidentale, les corpus babriens et phédiens avaient été transmis sous des formes extrêmement altérées, du double point de vue thématique et stylistique. Les collections avaient été drastiquement réduites, et les choliambes grecs de l'un tout comme les sénaires iambiques latins de l'autre avaient été d'abord rompus dans des paraphrases prosaïques, puis fondus dans le creuset homogène du distique élégiaque.

Le renouveau humaniste de la fable ésopique commença, de façon assez peu originale, en Italie, au début du XV<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée des manuscrits byzantins. Plusieurs humanistes

<sup>22</sup> Sur la fortune d'Avianus, voir l'introduction de l'édition procurée par François Gaide (Paris, Les Belles Lettres, 1980) ainsi que la synthèse de J.-M. Boivin (« Avianus : la fable élégiaque ») dans *Naissance de la fable en français. L'Isopet de Lyon et l'Isopet I-Avionnet*, Paris, H. Champion, 2006, p. 53-76.

<sup>23</sup> Sur la collection romuléenne, voir J.-M. Boivin (« Romulus : la fable prosaïque ») dans *Naissance de la fable en français, op. cit.*, p. 77-127. On trouvera les références aux éditions usuelles du « Romulus » dans la bibliographie finale de ce volume.

<sup>24</sup> Du nom de son plus célèbre éditeur, Isaac-Nicolas Nevelet, qui le publia en 1610 dans sa monumentale *Mythologia Aesopica*. Contrairement à ce qu'on lit parfois (M. Fumaroli, « Les Fables et la tradition humaniste de l'apologue ésopique » en apostille de l'introduction à son édition des *Fables* de La Fontaine, p. XCVI), Nevelet fut cependant loin d'être le premier éditeur du recueil. Sur cette collection, voir J.-M. Boivin (« L'Anonyme de Nevelet : la fable rhétorique ») dans *Naissance de la fable en français, op. cit.*, p. 129-193.

<sup>25</sup> On trouvera fréquemment cette collection attribuée à Walter l'Anglais, chapelain d'Henri II d'Angleterre devenu ensuite archevêque de Palerme. Cette attribution était le fruit d'une hypothèse formulée par L. Hervieux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la foi de quelques témoins manuscrits, mais paraît difficilement tenable. J.-M. Boivin (*Naissance de la fable en français, op. cit.*, p. 132-133) invite à y renoncer.

<sup>26</sup> G. Tardif, *Les Facéties de Pogge*. Traduction du *Liber facetiarum* de Poggio Bracciolini, éd. Frédéric Duval et Sandrine Hériché-Pradeau, Genève, Droz, 2003, facétie [LIII], p. 164. Cité par J.-M. Boivin, *Naissance de la fable en français, op. cit.*, p. 132.

renouèrent alors avec la tradition hellénique et s'essayèrent à sa traduction. C'est ainsi que vers 1446-1448, Rinuccio d'Arezzo, dit Rimicius, adapta en prose néolatine la *Vie* et cent fables ésopiques tirées d'un manuscrit de la recension II, dite *Westermanianna* pour la *Vie* et *Vindobonensis* pour les fables<sup>27</sup>. Éditée pour la première fois à Milan en 1474, le travail de Rimicius connut un succès immédiat. La redécouverte des manuscrits ésopiques grecs correspondait en effet tout autant à l'exhumation d'un corpus narratif inconnu (certains motifs ésopiques inédits, mais surtout le roman biographique d'Ésope) qu'à la révélation d'un paradigme générique et stylistique relativement oublié : le modèle de la fable brève et prosaïque. Cet afflux de textes nouveaux, joint aux possibilités offertes par l'imprimerie naissante, suscita un certain enthousiasme pour ces petits textes et lança la vogue des vastes anthologies de fables, dont la première, qui reste l'une des plus impressionnantes, fut celle procurée par Heinrich Steinhöwel, à Ulm, aux alentours de 1476-1477<sup>28</sup>. Le recueil de Steinhöwel proposait pêle-mêle, dans une version bilingue latin-allemand, la *Vie d'Ésope* adaptée par Rimicius, les quatre livres prosaïques du recueil de « Romulus », les trois livres élégiaques de l'Anonyme de Nevelet, une sélection de fables d'Avianus et un florilège d'apologues de Rimicius, entre autres apports fabuleux moins connus. À la fois somme de la tradition médiévale et porte-étendard des premières élaborations humanistes, cette immense compilation offrait également à son insu le premier assortiment des trois branches de la tradition ésopique antique sous des formes certes considérablement dénaturées, mais qui s'y trouvaient nouées pour la première fois depuis des siècles. Souvent réédité, traduit dans de nombreuses langues européennes, le recueil du médecin allemand fut assurément l'un des premiers succès de la « galaxie Gutenberg ». La première traduction du Steinhöwel, qui fut aussi l'une des plus importantes pour la diffusion européenne du recueil, est due à Julien Macho, frère des Augustins de Lyon, qui en produisit une version française complète dès 1480<sup>29</sup>. Cette traduction constitue le premier fablier français imprimé en langue vernaculaire.

Le corpus grec redécouvert par les humanistes ne tarda guère à être lui aussi publié. Dès 1478, le milanais Bonus Accursius donna ainsi une édition de la *Vie d'Ésope* et de cent quarante-quatre fables tirées d'un manuscrit de la recension III, qu'en l'honneur de son éditeur on baptisa plus tard *Accursiana* – recension que toute l'époque moderne attribuera à Planude<sup>30</sup>. Le texte grec de la *Vie* ainsi que cent des cent quarante-quatre motifs édités étaient joutés de la version rimicienne, pourtant fondée sur une tradition textuelle différente, et accompagné, à la fin, d'une brève anthologie bilingue juxtalinéaire rédigée par Accursius dont on notera qu'elle ne visait pas à combler les « lacunes » thématiques de la version rimicienne (certains motifs grecs y trouvaient en effet une seconde adaptation, naturellement plus fidèle au texte-source). Toutefois, aussi importante que fût cette édition *princeps* du texte grec, son rayonnement resta plutôt limité, peut-être à cause de cette discordance structurelle entre les fables grecques et leurs équivalents latins. L'édition procurée par Alde Manuce à Venise en 1505 occulta complètement l'effort de son prédécesseur. Celle-ci proposait peu ou prou le même corpus grec de la *Vie* comme des fables, ces dernières légèrement augmentées par l'apport thématique d'un manuscrit récemment exhumé, mais chaque texte y était accompagné d'une traduction latine entièrement nouvelle, de la main d'Alde lui-même. C'est cette édition qui constitua le véritable monument philologique de la

<sup>27</sup> Sur Rimicius, voir Maria Pasqualina Pillolla (éd., trad. ital. & comm.), *Rinucius Aretinus. Fabulae aesopicae (Favolisti latini medievali e umanistici IV)*, Genova, DARFICLET, 1993. Sur sa réception française : Paola Cifarelli, « Le fablier de Rinuccio d'Arezzo et ses traductions françaises au XVI<sup>e</sup> siècle », *Le Fablier*, n° 13, 2001, p. 53-67. Rimicius adapte bien une tradition textuelle apparentée à la recension II et non à la recension III, comme l'auteur de ces lignes l'écrivait par inadvertance (« Les fables... », art. cit., p. 23) après avoir expliqué le contraire quelques pages auparavant (*Ibid.*, p. 16)...

<sup>28</sup> Voir Hermann Österley (éd.), *Steinhöwels Äsop*, Tübingen, Litterarischer Verein in Stuttgart, 1873. Sur la diffusion du recueil : Gerd Dicke, *Heinrich Steinhöwels « Esopus » und seine Fortsetzer. Untersuchungen zu einem Bucherfolg der Frühdruckzeit*, Tübingen, Niemeyer, 1994.

<sup>29</sup> Voir les éditions synchrones (1982) de Pierre Ruelle et Beate Hecker citées dans la bibliographie.

<sup>30</sup> Sur cette attribution controversée, voir A. Biscéré, « Les fables... », art. cit., p. 15-16.

littérature ésopique néolatine<sup>31</sup>. En comparaison des versions rimiciennes, les transpositions aldines se signalaient d'abord par une plus grande adéquation au texte grec, mais aussi et surtout par l'assomption du paradigme esthétique de la fable prosaïque, dégagé des manuscrits grecs redécouverts depuis un siècle et tout récemment édités. La prose devenait ainsi le critère formel absolu, synthétisant à lui seul tous les autres préceptes stylistiques : la fable se devait d'être un discours bref, subordonné à sa finalité morale, allant sans détour chorégraphique d'un point à un autre. Insensiblement, le prestige de la langue grecque et le sentiment de se trouver face aux premières attestations du genre conférèrent à ce paradigme ésopique, vraisemblablement pré-littéraire, qu'est la fable brève en prose, attribuée à Ésope mais issue de diverses traditions anonymes, un statut de parangon générique et d'idéal stylistique. Prenant acte de ces découvertes et des prescriptions esthétiques tacites qui en découlaient, un cénacle d'humanistes flamands admiratifs du travail de Manuce entreprit à son tour la publication d'une vaste anthologie de fables ésopiques néolatines, gouvernée par le projet pseudo-philologique de concilier ce nouveau canon générique (prosaïque, bref et dépouillé) avec les riches recueils de fables médiolatines en distiques élégiaques qui constituaient le pain quotidien des écoles. En d'autres termes : de procéder à un élagage drastique d'un corpus considéré désormais comme « gothique » et de le remanier en conséquence... C'est cette entreprise philologique et éditoriale qui donna naissance à l'ouvrage qu'on a coutume d'appeler, depuis Lessing, la collection dorpienne – en latin : *l'Æsopus Dorpii*. Cette importante édition a été lancée en 1509, à Anvers, par Martin Dorp chez Thierry Martens, puis a été augmentée par Adrien Barland, qui la réédita, toujours à Anvers, en 1512 puis en 1513<sup>32</sup>. À partir de cette date, l'ouvrage connut une diffusion extraordinaire : il fut réédité plusieurs centaines de fois au cours de l'époque moderne, dans les Flandres, en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre, et fit l'objet de traductions dans presque toutes les langues européennes. C'est dire que, si l'édition aldine contribua bien à diffuser la vulgate grecque de la littérature ésopique renaissante (la recension *Accursiana*), *l'Æsopus Dorpii* et ses multiples avatars éditoriaux constituèrent quant à eux, selon le mot de Paul Thœn, « l'Ésope latin des temps modernes ». L'ouvrage procédait d'un travail nettement humaniste. Après le texte de la *Vie d'Ésope* traduite par Alde, on y trouvait en effet les remaniements en prose néolatine, par Guillaume Herman et Adrien Barland, des deux grands recueils élégiaques médiolatins (ceux d'Avianus et de l'Anonyme de Nevelet, méconnaissables), ainsi qu'une série variable d'autres corpus puisés à des sources diverses (fabliers d'Alde et de Rimicius par exemple). Les qualités requises des textes pour qu'ils soient acceptés dans l'anthologie étaient relativement simples : il suffisait qu'ils soient courts et en prose, c'est-à-dire qu'ils présentent les caractéristiques formelles des fables grecques de *l'Accursiana* et de leurs traductions néolatines transalpines.

Avec l'édition et la diffusion de la collection dorpienne à partir de 1513, nous voici parvenus au seuil de la tradition qui conduira directement au recueil préparé par Jean Balleddens. Récapitulons donc brièvement les acquis du chemin parcouru : à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les trois branches de la tradition antique, sous des formes certes dégradées, ont été renouées en Europe au sein du recueil hétéroclite de Steinhöwel. Les distiques élégiaques d'Avianus (dérivés du répertoire babrien) et ceux de l'Anonyme de Nevelet (issus de la filiation phédrienne) y côtoient la prose fruste du « Romulus » et la prose attique de Rimicius, l'une paraphrasant médiocrement Phèdre, l'autre adaptant élégamment une tradition anonyme grecque. En l'espace de quelques décennies, la redécouverte des collections grecques contribue cependant à instituer, par le biais des traductions néolatines rimiciennes et surtout aldines, un nouveau paradigme générique, et

<sup>31</sup> L'édition vénitienne connut de très nombreuses rééditions partout en Europe : Thierry Martens en exécuta une à Louvain, Jean Froben à Bâle, et une grande part de la célèbre *Mythologia Æsopica* de Nevelet, publiée à Francfort au début du XVII<sup>e</sup> siècle et tenue (à tort ?) pour l'une des sources possibles de l'inspiration ésopique de La Fontaine, était encore fondée sur l'entreprise éditoriale aldine.

<sup>32</sup> Sur la genèse et la diffusion de *l'Æsopus Dorpii*, voir les articles classiques de Paul Thœn cités dans la bibliographie, qu'on complètera avec Enrique Gonzalès Gonzalès, « Martinus Dorpius and Hadrianus Barlandus Editors of Æsop (1509-1513) », *Humanistica Lovaniensia. Journal of Neo-Latin Studies*, n° 47, 1998, p. 28-41.

entraîne dans son sillage un remodelage général du corpus fabuleux. Quelques humanistes flamands se font alors les artisans de cette réforme stylistique, fondée sur des considérations pseudo-philologiques, en remaniant à la lumière du paradigme aldin les corpus élégiaques. La fable ésopique sera désormais en prose, ou ne sera pas... La réception humaniste de la fable connut bien d'autres revirements théoriques, notamment à la suite de la publication des fables de Færno en 1563, puis de l'événement philologique que constitua l'édition du recueil de Phèdre par Pierre Pithou en 1596<sup>33</sup> ; mais toutes ces palinodies n'entravèrent guère la diffusion de la collection dorpienne qui fit très longtemps office d'édition ésopique de référence. C'est pourquoi la quasi-totalité des fabliers vernaculaires de la Renaissance, qu'ils fussent en prose ou en vers, puisèrent leur inspiration ésopique à la source de l'*Æsopus Dorpii*. C'est le cas des recueils versifiés de Guillaume Haudent (1547) ou de Gilles Corrozet (1542), qui donna quant à lui naissance à toute la tradition de la fable emblématique<sup>34</sup> et dont Paul Smith a montré que le fablier de Ballesdens lui était probablement redevable d'une partie de ses illustrations<sup>35</sup>. C'est également le cas de la traduction anonyme publiée à Paris en 1547 sous le titre *La Vie et fables d'Esopé Phrygien, traduites de nouveau en François, selon la verité Græcque*. Pour bien cerner le projet de ce dernier recueil, il faut se souvenir qu'il constitue la première traduction française en prose d'un large échantillon de fables depuis la transposition du recueil de Steinhöwel par Julien Macho en 1480. Eu égard aux nombreuses découvertes philologiques survenues depuis lors, un tel travail s'imposait, et c'est très logiquement que le traducteur anonyme eut recours à la collection dorpienne pour le texte-source de la *Vie d'Esopé* ainsi que des cent-seize apologues qui composent son recueil<sup>36</sup> (il s'agit donc bien de la traduction française d'un texte néolatin<sup>37</sup>, la formule « selon la verité Græcque » n'étant ici qu'une manière de référer à la meilleure tradition philologique du texte traduit et de caractériser la nature du corpus édité dans la collection dorpienne<sup>38</sup>). Toutefois, loin de considérer le travail de son devancier avec mépris, l'Anonyme de 1547, soit qu'il voulût lui rendre hommage ou qu'il fût conscient de sa prégnance chez les lecteurs, structura son recueil exactement comme l'avait fait Macho. C'est ainsi, par exemple, que tout en traduisant la *Vie d'Esopé* néolatine d'Alde Manuce (qui ouvrait la plupart des éditions du Dorpius), il maintint néanmoins l'épisode des « fesses vigilantes » de la femme de Xanthus (propre à la recension W, et par suite présent chez Rimicius et chez Macho<sup>39</sup>, mais absent de la recension *Accursiana* et donc de la version aldine),

<sup>33</sup> Sur l'appropriation humaniste du corpus ésopique et ses multiples revirements, voir Adalbert Elschenbroich, *Die deutsche und lateinische Fabel in der frühen Neuzeit*, Tübingen, Niemeyer, 1990, et A. Biscéré, « Heurs et malheurs de la conciliation : l'appropriation humaniste du legs ésopique », *Cahiers du G.A.D.G.E.S.*, n° 11 (Sylvain Cornic et Pierre Servet dir., *L'écriture de la conciliation*), 2013, à paraître.

<sup>34</sup> Sur la tradition emblématique de la fable, voir les nombreux travaux de Paul Smith cités dans la bibliographie.

<sup>35</sup> Voir sa contribution à ce volume : « Genèse et herméneutique d'un livre rare... ».

<sup>36</sup> Sur la genèse de ce recueil et sa diffusion, voir Barbara Tiemann, « Corrozet und der Prosa-Æsop von 1547 », dans *Fabel und Emblem. Gilles Corrozet und die französische Renaissance-Fabel*, München, W. Fink Verlag, 1974, p. 181-198 ; G. Mombello, *Le Raccolte francesi di favole esopiane*, Genève-Paris, Slatkine, 1981, p. 53-81 ; P. Cifarelli, « Métamorphoses d'un recueil de fables : la traduction anonyme de 1547 », dans G. Bosco, M. Pavesio et L. Rescia (dir.), *Contatti Passaggi Metamorfosi. Studi di letteratura francese e comparata in onore di Daniela Dalla Valle*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2010, p. 299-314.

<sup>37</sup> L'auteur anonyme de la traduction ne s'en dissimulait d'ailleurs absolument pas, puisqu'il annonçait au seuil de sa traduction de la *Vie* : « La Vie d'Esopé composee par Planudes le grand, translatee de Grec en Latin, et depuis de Latin en vulgaire François ».

<sup>38</sup> Comme le rappelle P. Cifarelli, « Métamorphoses d'un recueil de fables... », art. cit. : « On sait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, l'expression « *de græca veritate* » forgée par Saint-Jérôme, sert à désigner l'attitude des humanistes face à la traduction, conçue comme une activité à accomplir sur la base de la meilleure tradition philologique du texte source. Notre titre met donc l'accent sur l'aspect novateur des fables latines choisies comme base, qui se voulaient un exemple de prose latine humaniste, mais aussi sur la volonté du traducteur de transposer fidèlement le texte de départ en respectant ses caractéristiques formelles ». Il me semble toutefois que la formule est parfaitement justifiée et moins conventionnelle que ce que P. Cifarelli laisse ici entendre.

<sup>39</sup> Dans le recueil de Macho, il s'agit de la « XVI. hystoire comment xanthus trouva sa femme descouverte » ; dans celui de Ballesdens, le chapitre XIX : « Ésope descouvre le derriere de sa Maistresse » (p. 76-78). L'épisode est censuré dans la recension *Accursiana*.

créant ainsi une sorte de *Vie* hybride, globalement aldine et ponctuellement rimicienne. C'est ainsi également que l'Anonyme conserva la nomenclature thématique des fables de Macho, c'est-à-dire l'ordre d'apparition des différents motifs ésopiques, tout en substituant aux textes de son prédécesseur ses propres versions. Les matériaux de construction étaient donc tout-à-fait neufs, mais l'architecture de l'ouvrage restait globalement identique à celle du premier recueil français de fables ésopiques en prose.

La critique a souvent souligné la qualité de cette traduction anonyme, allant parfois jusqu'à la comparer à l'adaptation que réaliserait bientôt Amyot des œuvres de Plutarque<sup>40</sup>. L'ouvrage connut en tout cas un très vif succès et s'imposa rapidement comme l'édition de référence du corpus ésope en langue française. Elle fut rééditée plus d'une vingtaine de fois entre 1547 et 1651, utilisée dans des éditions bilingues<sup>41</sup>, puis sollicitée au début du XVII<sup>e</sup> siècle dans le fablier de Jean Baudoin qui s'en attribua un peu prestement la paternité sous prétexte d'en avoir modernisé l'orthographe et d'avoir assorti chaque canevas narratif de copieux « Discours » et « Remarques » herméneutiques<sup>42</sup>. C'est probablement le statut de ce texte de référence qui valut à la *Vie d'Ésope* et aux cent dix-huit canevas narratifs de l'édition Baudoin d'être repris presque à l'identique dans le recueil préparé par Jean Ballesdens en 1645 à l'intention du jeune Louis XIV. Comme l'avait noté G. Mombello, des cent vingt-huit fables qui composent notre recueil, seules dix ne proviennent pas de la collection éditée par Baudoin en 1631 : la première et les neuf dernières à l'exception du motif CCXVII : « Du Coq, et de la Pierre précieuse ». Mais contrairement à ce qu'en déduisait le critique italien, il n'est pas certain qu'il faille *ipso facto* crier au plagiat. Rien de bien neuf, certes, lorsque l'on considère la teneur textuelle de la rhapsodie biographique du fabuliste et les canevas narratifs ésopiques sollicités ; mais Ballesdens désirait-il faire neuf ? Voire. En reprenant les textes édités par Baudoin, notre auteur ne cherchait-il pas tout simplement à fonder son projet bibliographique sur la version française de référence du corpus ésope, celle qui circulait depuis près d'un siècle, traduite « d'après la vérité Græcque » et à laquelle Baudoin venait de donner un nouveau lustre ? Cette hypothèse semble accréditée par l'éviction des longues moralisations, « Discours » et autres « Remarques » herméneutiques, qui faisaient toute l'originalité du fablier de Baudoin. Conformément à l'essence profondément rhétorique de la fable, le geste auctorial du conteur ésope tient sans doute moins au remaniement du canevas narratif qu'à l'intelligence et à la pertinence de sa mobilisation discursive. Plagier Baudoin aurait donc consisté à lui emprunter tout ou partie de son travail d'interprétation, or il n'en est rien puisque Ballesdens supprime les applications au profit de sentences morales plus concises. Dans cette perspective, l'accusation de plagiat semble comme vidée de sa substance. Lorsqu'on cite aujourd'hui la version française d'une fable d'« Ésope », qui, hormis les spécialistes, juge nécessaire de préciser qu'il utilise l'édition Chambry ou l'édition Loayza ? Les fables d'Ésope appartiennent à Ésope, un point c'est tout, et son privilège a expiré depuis longtemps. La *Vie* et les canevas que sollicite Ballesdens dans son édition correspondent à l'époque au texte de référence : l'intérêt du recueil, aux yeux de son créateur, est probablement ailleurs.

---

<sup>40</sup> Analogie proposée par B. Tiemann, *Fabel und Emblem*, *op. cit.*, p. 182.

<sup>41</sup> Ainsi dans l'édition procurée par Jean Rouhet en 1560 : *Æsopi Phrigis, et aliorum fabulæ. Les Fables d'Ésope, Frigien : et autres auteurs, traduites de Grec, en Latin, et Francois* (Poitiers, P. et J. Moynes). L'ouvrage était déclaré introuvable par le catalogue de G. Mombello (*Le Raccolte...*, *op. cit.*), mais de récentes recherches bibliographiques ont permis d'en mettre au jour un exemplaire, exploité par P. Cifarelli dans « Métamorphoses d'un recueil de fables... », art. cit.

<sup>42</sup> Voir *supra*, notes 6 et 7. On ignore quelle édition de l'Anonyme de 1547 a pu servir de source à Jean Baudoin car son fablier comporte 118 canevas narratifs quand la traduction anonyme n'en offre que 116. Les deux motifs supplémentaires (117. « Du Lièvre, et de la Tortuë » ; 118. « De l'Ours, et des Mousches à Miel ») durent être ajoutées dans une réédition demeurée à ce jour introuvable. Sur le fablier de Baudoin, voir : Anne-Elisabeth Spica, « Jean Baudoin et la fable », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 216, 2002/2003, p. 417-431 ; Bernard Teyssandier, « *Et in fabula ego. L'ethos mélancolique dans les Fables d'Ésope de Jean Baudoin* », *Le Fablier*, n° 19, 2008, p. 64-70.

Cette notion de *plagiat* paraît d'autant plus inadéquate que Ballesdens semble s'être permis quelques libertés avec la collection primitive qu'il enrichit d'une dizaine de motifs et dont il modifie légèrement l'architecture. L'origine des dix fables supplémentaires n'a jamais fait l'objet d'une enquête approfondie. Toutes frappent par leur relative conformité formelle avec les cent dix-huit autres apologues constitutifs de notre recueil et présentent la particularité d'avoir un équivalent thématique dans l'*Æsopus Dorpii* (certaines d'entre elles se trouvent également ailleurs, mais toutes ne sont simultanément présentes<sup>43</sup> que dans la collection dorpienne). Plusieurs hypothèses s'offraient donc au critique désireux d'en reconstituer la filiation. Les trois plus importantes étaient les suivantes : ou bien Ballesdens avait travaillé lui-même à la rédaction de ces dix fables en puisant son inspiration thématique à la source latine de la tradition textuelle qu'il exploitait par ailleurs (le recueil de Dorp), ou bien il avait remanié l'un des recueils français dérivés de cette dernière (les fabliers versifiés d'Haudent ou de Corrozet par exemple) et dont l'illustration semblait avoir intéressé son graveur, ou bien encore il avait démarqué une collection ressortissant à une esthétique assez proche de celle de Baudoin et comme lui issue plus ou moins directement du Dorpius. Au terme d'une collation exhaustive des fabliers français éligibles comme sources directes des dix fables supplémentaires<sup>44</sup>, nous avons découvert que huit d'entre elles trouvaient un répondant textuel quasiment identique dans un recueil de fables anonyme extrêmement rare paru à Rouen en 1630<sup>45</sup>. Cet ouvrage avait été exhumé par G. Mombello<sup>46</sup> qui en avait étudié les sources et montré qu'il était surtout fondé sur la collection dorpienne (entre autres sources plus originales comme le recueil de Nevelet et...le *Débat d'Amour et de Folie* attribué à Louise Labé). Il s'agit d'une collection de fables « moralisées », à l'instar de celle de Baudoin qui aurait pu s'en inspirer, ce qui donne au travail de notre auteur une certaine cohérence générique et esthétique : Ballesdens a en effet choisi les deux seules versions françaises en prose de l'« Ésope latin des temps modernes » et les a soulagées des longs discours herméneutiques qui les suivaient au profit du rétablissement d'une forme d'*epimythium* plus traditionnelle, forgé dans le moule invariant d'une maxime bifide. Cette option esthétique apparaît comme un retour aux sources de l'apologue humaniste, par-delà les tendances moralisantes du début du XVII<sup>e</sup> siècle, et trouve des échos contemporains dans l'avis « Aux lecteurs » du fablier de Pierre Millot<sup>47</sup> (1646) qui offre par ailleurs l'une des rares pièces à verser au dossier de la réception du recueil anonyme rouennais. Soucieux de justifier l'entreprise d'une nouvelle traduction des fables d'Ésope, P. Millot écrit en effet :

<sup>43</sup> Constat capital si l'on accepte le postulat selon lequel Ballesdens n'aurait adjoint qu'une seule et unique source secondaire à sa source principale qu'est le recueil de Baudoin, ce qui, comme nous allons le voir, est loin d'être certain...

<sup>44</sup> Soit : la traduction française du *Dialogue des créatures* par Colart Mansion (Ballesdens possédait un exemplaire incunable de la version latine. Remerciements à J.-M. Chatelain pour cette information), le recueil en prose de Macho (1480) ; les fables en vers de Corrozet (1542), de Haudent (1547), des *XXV. Fables des Animaux* (1578), de l'*Esbatement moral des animaux* (1578) et du *Théâtre des animaux* (1595, rééd. G. Le Bé, 1644) ; les fables en vers et en prose du second recueil de Corrozet (1548) ; les ajouts en prose aux éditions genevoises par Jean II de Tournes de l'Anonyme de 1547 (1598 et 1606) ; les fables en prose de Jean Meslier (1627), de l'Anonyme rouennais de 1630 et de Pierre Millot (dont la seule édition connue date certes de 1646, mais dont certains bibliographes pensaient pouvoir situer la première publication dans les années 1630).

<sup>45</sup> *Les Fables d'Esop. Ou instructions morales et politiques, sur diverses Fables, tirées tant d'Esop, que des autres Auteurs. Avec la vie d'Esop mise de nouveau en meilleur François qu'elle n'estoit par cy deuant aux premieres Impressions. En faveur de la Jeunesse*, Rouen, Charles Osmont, 1630, in-8°. Unique exemplaire connu : Londres, British Library [637 F 14].

<sup>46</sup> Voir G. Mombello, « À propos d'un recueil anonyme de fables et contes (Rouen, 1630) », dans G. Biancotto et M. Salvat (dir.), *Épopée animale, fable, fabliau. Actes du IV<sup>e</sup> colloque de la Société Internationale Renardienne (Évreux, 7-11 septembre 1981)*, Paris, PUF, 1984, p. 365-382).

<sup>47</sup> P. Millot, *Les Fables d'Æsop, Traduites fidelement du grec. Avec un choix de plusieurs autres Fables attribuées à Æsop par des Auteurs anciens*, Bourg-en-Bresse, Vve J. Tainturier, 1646. Sur ce recueil, voir : G. Mombello, « Le premier traducteur-adaptateur de Phèdre en français : Pierre Millot (1646) », *Reinardus*, n° 15, 2002, p. 101-116.

« Châcun sçait bien qu'elles ont esté traduites il y a desia longues années, mais c'est d'un style qui n'est plus receu dans la politesse du langage d'aujourd'huy. On me pourra objecter que de beaux esprits Esprits plus capables mille fois que moy, ont pris la peine tout de nouveau de les mettre en nostre langue, sçavoir le sieur Meslier, & un autre anonyme qui les a fait imprimer à Rouën ; & après tous, le sieur Baudouin. Mais j'oseray dire que le sieur Meslier a obmis la principale piece, qui est la vie d'Æsope, & que d'ailleurs il n'a pas suivy entierement l'ordre des Fables que Maximus Planudes a marqué dans l'Æsope Grec. C'est la verité qu'il les a traduites élegamment en Latin, avecque des annotations claires, & fort profitable aux jeunes Escoliers qui desirent apprendre ce riche langage : Mais pour la traduction François, j'en laisse le jugement à ceux qui font profession de bien dire. Quant à l'autre qui ne met point son nom, apres avoir descrit la vie d'Æsope à l'ordinaire, il ne suit aucunement l'ordre des Fables Grecques ; au contraire, il en apporte plusieurs tirées d'ailleurs, avecque des longs sens moraux fort esloignez de la gentille brieveté de nostre Auteur. Les mesmes défauts se treuvent en la Traduction du sieur Baudouin, encore que pour l'elegance & la pureté du langage, elle soit beaucoup meilleure que les deux autres. C'est pourquoy je n'ay pas laissé de prendre la hardiesse de produire en lumiere les mesmes Fables d'Æsope, traduites le plus fidelement qu'il m'a esté possible, selon l'ordre du texte Grec<sup>48</sup> »

Le fablier de Balleldens semble lui-aussi acquiescer à cette exigence de brièveté prônée par Millot au nom du modèle grec<sup>49</sup> récemment réédité par Nevelet (1610). Signe du temps ? Reste que le goût pour la « moralisation » des canevas ésopiques avait encore de beaux jours devant lui, comme en témoignent éloquemment les *Fables héroïques* d'Audin (1648) ou les quelques apologues épistolaires d'Olivier Patru (1659).

Le tableau ci-dessous récapitule les acquis de notre brève enquête génétique.

Doc. 2. Tableau génétique du recueil Balleldens	
Éléments du recueil Balleldens	Sources directes
Paratexte liminaire	Pièces spécifiques au recueil (autographes ou allographes selon les cas).
<i>La Vie d'Æsope Phrygien Tirée du Grec de Maximus Planudes</i> (p. 1-128 de la première série paginée).	Texte de <i>La Vie d'Æsope Phrygien Tirée du Grec de Planudes, surnommé le Grand</i> de Jean Baudoin (édition de 1631 ou réédition antérieure à 1645), relayant en le modernisant le texte de <i>La Vie d'Æsope composee par Planudes le grand, translatee de Grec en Latin, et de puis de Latin en vulgaire François</i> de l'Anonyme de 1547.
Fable I : « Du Paon, et de la Pie » (p. 1-2).	Canevas narratif abrégé de la fable XVIII : « Du Paon, et de la Pie » de l'Anonyme de 1630 (p. 68-70) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fables II-CXVI : « Du Loup, et de l'Agneau »-« De deux hommes, et d'un Asne » (p. 3-262).	Canevas narratifs des fables II-CXVI de Jean Baudoin (édition de 1631 ou réédition antérieure à 1645), relayant en les modernisant les fables II-CXVI de l'Anonyme de 1547. Maximes spécifiques.
Fables CXVII et CXVIII : « Du Lièvre, et de la Tortue » et « De l'Ours, et des Mousches à Miel » (p. 263-268).	Canevas narratifs des fables CXVII et CXVIII de Jean Baudoin (édition de 1631 ou réédition antérieure à 1645), relayant <i>probablement</i> les fables CXVII et CXVIII d'une édition inconnue de l'Anonyme de 1547, ces deux fables n'étant en effet attestées dans aucune des éditions connues de l'Anonyme de 1547 <sup>50</sup> . Maximes spécifiques.

<sup>48</sup> P. Millot, *Les Fables d'Æsope, op. cit.*, « Aux lecteurs », f. ã2 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et ã3 r<sup>o</sup> non-paginé.

<sup>49</sup> Le goût pour la « moralisation » des canevas ésopiques avait néanmoins encore de beaux jours devant lui, comme en témoignent éloquemment les *Fables héroïques* d'Audin (1648).

<sup>50</sup> Voir G. Mombello, « Un problème de propriété littéraire... », art. cit., p. 26 : « Il ne nous a pas encore été possible de retrouver une édition de la traduction anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle qui contienne aussi les deux dernières fables du recueil de Baudoin, même si l'édition de 1598 contient 123 fables et celle de 1607 en contient 124. Cela signifie que notre répertoire des rééditions de la traduction anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle est loin d'être complet ». Ce constat est toujours valable.

Fable CXIX : « D'un Enfant, et de la Fortune » (p. 269-270).	Canevas narratif abrégé de la fable LVIII : « D'un enfant et de la Fortune » de l'Anonyme de 1630 (p. 171-172) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fable CXX : « D'un Renard sans queue » (p. 271-273).	Canevas narratif abrégé de la fable XVII : « D'un Renard sans queue » de l'Anonyme de 1630 (p. 63-68) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fable CXXI : « D'un Chien convié à souper » (p. 274-276).	Canevas narratif abrégé de la fable LXXIII : « D'un Chien convié à souper » de l'Anonyme de 1630 (p. 206-208) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fable CXXII : « D'un Asne, et d'un Cheval » (p. 277-279).	Canevas narratif abrégé de la fable LXXXIII : « D'un Asne et un Cheval » de l'Anonyme de 1630 (p. 241-244) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fable CXXIII : « D'un Loup, d'un Agneau, et d'un Bouc » (p. 280-281).	Canevas narratif abrégé et remanié (?) de la fable XXXIX : « De l'Agneau et du Loup » de l'Anonyme de 1630 (p. 120-122) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fable CXXIV : « D'un Laboureur, et de ses Chiens » (p. 282-283).	Canevas narratif abrégé et remanié (?) de la fable XCIX : « D'un Paysan et de son Chien » de l'Anonyme de 1630 (p. 290-292) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.
Fable CXXV : « D'un Boucher, et d'un Chien » (p. 284-285).	Source directe inconnue.
Fable CXXVI : « Du Cerf, et du Veneur » (p. 286-287).	Source directe inconnue.
Fable CCXVII : « Du Coq, et de la Pierre précieuse » (p. 288-289).	Canevas narratif de la fable I : « Du Coq, et de la Pierre précieuse » de Jean Baudoin (édition de 1631 ou réédition antérieure à 1645) relayant en la modernisant la fable I de l'Anonyme de 1547. Maxime spécifique.
Fable CXXVIII : « D'un vieillard qui appelloit la Mort » (p. 290-292).	Canevas narratif abrégé de la fable XII : « D'un Vieillard qui appelloit la Mort » de l'Anonyme de 1630 (p. 51-53) ou d'un recueil apparenté. Maxime spécifique.

Il va de soi qu'aussi séduisante soit l'hypothèse d'un recours au fablier anonyme paru à Rouen en 1630, celle-ci ne laisse pas de poser problème en raison de l'absence en son sein des deux fables CXXV : « D'un Boucher, et d'un Chien » (p. 284-285) et CXXVI : « Du Cerf, et du Veneur » (p. 286-287) du recueil Ballesdens. Cette lacune est troublante, car la parenté des apologues I, CXIX, CXX, CXXI, CXXII, CXXIII, CXXIV et CXXVIII de notre fablier avec les fables XVIII, LVIII, XVII, LXXIII, LXXXIII, XXXIX, XCIX et XII de l'Anonyme de 1630 semble quasiment hors de doute. En admettant que Ballesdens n'ait pas traduit lui-même ces deux fables à partir du Dorpius et qu'il ne les ait pas non plus remaniées d'après les versions versifiées de Corrozet ou d'Haudent, il pourrait néanmoins être nécessaire de disqualifier l'Anonyme de 1630 comme source directe en postulant ou bien le recours à une collection de fables en prose inconnue (une réédition augmentée de l'Anonyme de 1547 ?), source commune de l'Anonyme rouennais et de Ballesdens, ou bien l'utilisation d'une réédition augmentée de l'Anonyme de 1630 (aujourd'hui inconnue) dans laquelle figureraient les deux motifs manquants. Aucune recherche n'a à ce jour permis de répondre à cette interrogation.

Quoi qu'il en soit, le fablier de Jean Ballesdens s'offrait comme un savant travail de marqueterie, singulier et cohérent. Cohérent d'abord d'un strict point de vue philologique, car le recueil semble exclusivement fondé sur la tradition textuelle dérivée de l'*Æsopus Dorpii* par l'intermédiaire de ses deux traductions en prose française ; cohérent ensuite d'un point de vue esthétique, car la synthèse qu'il opère à partir des recueils de Baudoin et de l'Anonyme rouennais s'accompagne d'une éviction réglée de l'allégorèse à laquelle tous deux se complaisaient. C'est ainsi que loin de « plagier » quiconque, Ballesdens sollicitait sans doute tout simplement un grand texte classique, rétabli dans sa pureté (factice) par un siècle d'efforts philologiques, afin de le

mobiliser dans une double perspective pédagogique et politique et de le munir pour l'occasion d'un fastueux cortège iconographique à la « hauteur » de son jeune, mais royal destinataire.

Car c'est probablement l'illustration de son recueil qui préoccupe avant tout Balleldens : la présence d'un programme iconographique inédit, d'ailleurs, achève de disqualifier la notion d'édition « pirate », naguère proposée par G. Mombello. En réalité, le choix de la gravure sur bois, qui s'accompagne aussi du choix d'un format plus réduit, celui de la vignette, reconduit l'idée du recueil ésopique à sa tradition du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle s'était développée à Paris (éditions de Denis Janot) et Lyon (éditions de Jean de Tournes). C'est la tradition de Corrozet : celle qui rapproche, dans son organisation visuelle, le recueil des fables de celui des emblèmes, et, ce faisant, insiste surtout sur la dimension morale de la fable – au rebours de la tendance à l'émancipation esthétique, manifestée par les recueils illustrés des compositions dues à des maîtres flamands de la gravure sur cuivre, dont l'exemple le plus spectaculaire fut le recueil de Marcus Gheerærts<sup>51</sup>.

L'ouvrage de Balleldens demeure à bien des égards un hapax dans l'histoire du livre de fables imprimé. Le secrétaire de Séguier, toujours demeuré dans l'ombre du maître, pouvait-il lui rêver meilleur destin ?

Antoine Biscéré  
Université Paris-Sorbonne – C.E.L.L.F. 17/18

*N.B.* : Forme très légèrement remaniée d'un article publié dans Bernard TEYSSANDIER (dir.), *Jean Balleldens. Les Fables d'Ésope Phrygien* [Paris, G. Le Bé, 1645], Reims, É.P.U.RE., « Héritages critiques » (1), 2011, p. 521-543.

---

<sup>51</sup> Le livre de Balleldens propose par ailleurs un important cycle de vignettes pour l'illustration de la *Vie d'Ésope* (le plus long que ce texte ait connu dans l'histoire du livre de fables imprimé), un support que les graveurs flamands et leurs épigones (Marcus Gheerærts, Jan van de Velde, Ægidius Sadeler, Isaac et Marie Briot...) dédaignaient ou ignoraient.